

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 8 JUIN 2021

Présents :

Les parents d'élèves élus au conseil d'école : Mmes Blisson, Nicolas, Pradinaud, Viarouge, Mr Bouiller

Les élus municipaux : M Chavand Maire, Mme Pouvreau, adjointe aux affaires scolaires

Les enseignants : Mmes Félicoli, Champain, Ng Cheong Kai ainsi que Ms Bruin et Gonnin

Excusé : M. Marguaritte (enseignant)

DDEN: Mme Braizaz, M Gourbeyre - Secrétaire de séance : V. Champain

Effectifs année 2021 / 2022 et répartition pédagogique, ATSEM

10 départs de CM2 vont avoir lieu sur cette fin d'année scolaire 2020-2021. Au cours de cette année scolaire, 4 départs ont eu lieu contre 3 arrivées. L'effectif annoncé pour la rentrée scolaire prochaine 2021-2022 est le suivant :

PS : 9 MS : 9 GS : 11 CP : 14 CE1 : 9 CE2 : 15 CM1 : 22 CM2 : 15

Ce qui nous amène à un total de 104 élèves. La répartition prévue sera la suivante :

PS, MS, GS : 9 PS + 9 MS + 6 GS

GS, CP : 5 GS + 14 CP

CE1, CE2 : 9 CE1 + 9 CE2

CE2, CM : 6 CE2 + 15 CM1

CM1, CM2 : 7 CM1 + 15 CM2

La fermeture de classe se réalise à 104 et moins. Nous ne sommes pas en mesure de 'surveillance' pour la rentrée scolaire prochaine ; pas de retrait de poste d'ici la rentrée.

ATSEM, classe de GS/CP : c'est un contrat précaire qui pourrait être renouvelé pour une dernière année scolaire. La titularisation n'est pas envisagée par la mairie. Une réunion ressource humaine aura lieu en mairie le 15 juin prochain et décidera du maintien ou non du poste sur 2021/2022. Elody Bailly est présente sur la classe de GS-CP sur 4 matinées ; le reste du poste étant réparti en garde périscolaire, ménage et cantine.

Conseil municipal des jeunes

Un projet de Conseil Municipal d'enfants se met en place cette année. La décision a été prise en conseil municipal. L'école est partie prenante pour motiver les enfants sur cette question et une première réunion a été effectuée avec Mr Bruin. Un 1^{er} calendrier a été établi avec des élections en décembre pour un premier conseil en janvier. 6 enfants seront élus sur les tranches d'âge CM1, CM2 et 6^{ème} avec 2 enfants par classe et élus pour 2 ans. L'électorat quant à lui sera constitué à des enfants de 7 à 17 ans domiciliés sur le village. Les élections se dérouleront dans un lieu municipal de la commune.

Résultat mesures du gaz radon

Des mesures concernant ce gaz radioactif cancérigène ont été effectuées sur l'école. Des dosimètres ont été déposés dans différentes pièces de l'école pendant 3 mois et demi.

Les résultats de ces mesures annoncent un maximum de 299 Bq/m³. La loi fixe le seuil de précaution envers le radon à 300 Bq/m³. Il convient de continuer à aérer régulièrement les pièces du bâtiment.

PAI organisation rentrée scolaire 2021

Le PAI est un Projet d'Accueil Individuel. En cas de maladie chronique, le personnel est en capacité d'appliquer le protocole défini par le médecin. Le PAI peut concerner le temps scolaire, mais aussi le temps périscolaire.

Lors de la rentrée prochaine, il convient de procéder à son renouvellement. La mise en œuvre doit en être améliorée. Voici la procédure :

Les familles devront lors de la prochaine rentrée communiquer à l'école :

- deux jeux de médicament(s), l'un pour la cantine, l'autre l'école/périscolaire, dès le jour de la rentrée (date(s) de péremption dépassant le terme de l'année scolaire),

- ordonnance et protocole d'urgence au plus tard pour le 20/9/2021.

Le directeur transmettra l'ensemble des pièces en mairie afin de les récupérer au plus vite.

Bâtiment : le point

Les anti pince-doigts ont été positionnés sur les portes et deux chauffe-eaux ont été changés depuis la rentrée.

Les frais concernant l'école depuis janvier s'élèvent à 5 720 euros (sans compter les frais fixes de fonctionnement) nous précise la mairie.

Un bilan énergétique sera fait sur le bâtiment ; une fois le diagnostic posé, la mairie pourra faire valoir ainsi un droit à subvention. Une demande de plantation d'arbre dans la cour est de nouveau faite suite à l'arbre mort un jour de tempête. L'idée sera à l'étude.

Divers

- L'école ne bénéficiera plus d'enseignant surnuméraire l'an prochain, M Marguaritte change d'école.
- Plusieurs projets se profilent : adhérer à l'*USEP* qui permet des rencontres sportives inter-écoles. Les cotisations sont prises en charge pour moitié par les familles et pour l'autre moitié par la mairie.

Concours des *Incorruptibles* : l'objectif de l'association est de susciter l'envie et le désir de lire en participant à un vote de l'ouvrage préféré. Deux classes participent cette année au festival *Takorama* : dans le même esprit, il s'agit de voter pour le court-métrage préféré

- Un projet vélo a vu le jour cette année pour les deux classes de CE2 et CM1-CM2 ; 9 parents ont été agréés (et nous les en remercions) pour encadrer une sortie qui se déroulera le 1er juillet. L'idée serait de reprendre l'activité l'an prochain avec un échange de service entre les enseignants (escalade / vélo).

- Un questionnement est soulevé concernant la flavescence dorée et l'insecticide qui sera répandu sur différents secteurs de vignes de la commune. La date n'est pas connue à ce jour.

- Covid : 2 classes (CE2-CM1, CM1-CM2) auront fermées une semaine avant la fermeture nationale.

L'établissement de zones dans la cour du haut est une réelle problématique : les enfants ont des espaces de jeux limités et ils sont plus difficilement amenés à aller vers les autres.

- La remise de livres aux CM2 offert par l'Amicale Laïque aura lieu le vendredi 2 juillet à 16h00 à l'école.

- La visite des CM2 au collège a pu s'effectuer au collège le vendredi 4 juin après-midi

- Un nouveau DASEN (ex Inspecteur d'académie) a pris ses fonctions au mois de mai 2021. Du côté de notre circonscription (Tarare), un nouvel inspecteur prendra ses fonctions en septembre 2021.

Questions des parents élus

• Un parent d'élève revient sur les menus de la cantine peu équilibrés. La mairie relève que sur 39 jours, il y a eu 39 fois des légumes, 17 fois des fruits et 41 fois des produits laitiers. Cependant l'équilibre alimentaire est peut-être à réajuster.

• L'ambiance à la cantine pose problème pour une famille ; il est évoqué des cris et des punitions collectives. Le dialogue a été renoué au sein de l'école entre la famille, l'enfant concerné et le personnel communal; la situation s'est apaisée.

• Une fête de fin d'année aura-t-elle lieu ? Il est difficile de se positionner à l'heure actuelle au vu des conditions sanitaires. Rien de particulier n'a été prévu, ni du côté de l'école, ni du côté de l'amicale laïque.

• Des remerciements concernant les sorties forêts et vélos sont faites.

• Il est dommage que du fait du contexte sanitaire il n'y ait pas eu de retour concernant le temps périscolaire et cantine. Les parents ne pénétrant plus dans le bâtiment.

• De plus en plus d'enfants viennent à l'école à vélo ; pourrait-il y avoir l'idée de mettre en place un accompagnement pour sécuriser les trajets ? Une demande peut être faite au département pour une mise en place éventuelle de piste cyclable ; des racks à vélos vont être installés plus nombreux sur la commune.

• Un problème de sécurité est soulevé concernant le départ des enfants une fois qu'un adulte appelle à l'interphone.

• Une bonne gestion de l'école à distance a été signalée par un parent.

• A partir du CP les élèves sortent seuls ; la consigne est que s'ils n'ont pas été récupérés, ils rentrent à l'école pour nous signaler une absence d'adulte.

Cette information est donnée à chaque rentrée scolaire.